

CHOISIR UN ECO ARTISAN

Il fait la différence en s'engageant concrètement pour le confort et l'amélioration de la performance énergétique des logements.

OBTENIR UN BILAN EN AMONT

Bénéficiez d'une évaluation thermique : une estimation de la performance énergétique d'un logement réalisée à partir d'un logiciel.

FINANCER SES TRAVAUX

Pour l'amélioration énergétique de votre habitat, profitez d'un important dispositif fiscal et financier.

DES SOLUTIONS PERTINENTES POUR TOUS TRAVAUX D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

- **Engagement 1 :** un ECO Artisan® s'engage à améliorer la performance énergétique des logements. Il propose une évaluation thermique du logement.
- **Engagement 2 :** un ECO Artisan® s'engage à conseiller des solutions performantes qui répondent aux attentes de ses clients. Il apporte un conseil global en rénovation thermique.
- **Engagement 3 :** un ECO Artisan® s'engage sur la qualité de service et la bonne réalisation de ses travaux.

ÉVALUER

En vous adressant à un ECO Artisan®, obtenez une évaluation thermique de votre logement.

ANALYSER

À l'aide d'un logiciel, les déperditions énergétiques de votre habitat sont analysées. Il vous est délivré un bilan complet, en toute indépendance, faisant ressortir les travaux prioritaires à réaliser pour améliorer la performance énergétique de votre habitat.

CONSEILLER

L'ECO Artisan® vous conseille sur les améliorations souhaitables et précisément sur les travaux à réaliser concernant son corps de métier.

LES AIDES

- Le CITE (Crédit d'Impôt Transition Energétique) et l'Eco-PTZ sont des aides financières publiques.
- Les Certificats d'Economie d'Energie (CEE). Les vendeurs d'énergie [les Obligés] ont l'obligation de mettre en place des actions afin de faire réaliser des économies en matière de consommation énergétique. Pour ce faire, ils favorisent la réalisation de travaux rendant un bâtiment moins énergivore, en versant une prime au client qui fait réaliser ses travaux de performance énergétique.
- L'Anah (Agence Nationale de l'Habitat) finance des travaux de rénovation énergétique sous certaines conditions.

RGE c'est quoi ?

Reconnu Garant de l'Environnement est une mention apposée sur un certain nombre de qualifications (dont la qualification ECO Artisan®) afin d'identifier les professionnels compétents pour des travaux de rénovation énergétique.

Gagner en confort

Avec ECO Artisan®, faites des économies d'énergie tout en améliorant le confort de votre habitation et en préservant la planète.

L'éco-conditionnalité des aides

Certaines aides sont soumises au principe d'éco-conditionnalité ce qui signifie qu'il est impératif de faire appel à un professionnel RGE comme les ECO Artisans®, pour en bénéficier.

TOUS LES TRAVAUX PEUVENT ÊTRE L'OCCASION D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE.

Faire appel à une entreprise qualifiée ECO Artisan® pour améliorer la performance énergétique de votre logement, c'est :

- un gage de qualité
- bénéficier d'un bilan complet et de conseils avisés
- profiter d'un dispositif fiscal et de financement de travaux

ECO Artisan® est une qualification RGE délivrée aux entreprises artisanales du bâtiment qui s'engagent à respecter un référentiel relatif à l'amélioration des performances énergétiques des logements.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Choisir un ECO Artisan® c'est faire le choix d'un professionnel audité. L'audit ECO Artisan® c'est la reconnaissance de la compétence de l'entreprise dans le domaine de la performance énergétique. Un ECO Artisan® est audité sur chantier et contrôlé par Qualibat organisme indépendant.

UN PROJET DE TRAVAUX ?
CHOISISSEZ UN PROFESSIONNEL QUALIFIÉ.

NOUS CONTACTER

RGE
ECO
artisan
La nouvelle énergie du bâtiment

Retrouvez les entreprises du bâtiment engagées dans l'amélioration de la performance énergétique des logements avec ECO Artisan sur www.eco-artisan.net